



Saint Michel le Cloucq Vendée

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Code général des collectivités territoriales – extrait de l'article L2313-1

« Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. ... »

D'autre part, l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

La présente note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2010.

BUDGET GENERAL

A la clôture de l'exercice 2020, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 203.024,06 € se décomposant comme suit :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés	0,00	98 236,88	136 137,06	0,00	136 137,06	98 236,88
Opérations de l'exercice	595 036,99	849 581,99	661 917,51	563 666,92	1 256 954,50	1 413 248,91
TOTAUX	595 036,99	947 818,87	798 054,57	563 666,92	1 393 091,56	1 511 485,79
Résultats de clôture		352 781,88		-234 387,65		118 394,23
Restes à réaliser	0,00	0,00	43 536,27	128 166,10	43 536,27	128 166,10
TOTAUX CUMULES	595 036,99	947 818,87	841 590,84	691 833,02	1 436 627,83	1 639 651,89
RESULTATS DEFINITIFS		352 781,88		-149 757,82		203 024,06

[1]

↳ La section de fonctionnement

Les recettes

Elles se sont élevées à 849.581,99 € sur l'exercice 2020 et se répartissent comme suit :

Chapitres	CA 2019 (pour mémoire)	CA 2020	%
013 – Atténuation de charges	16 926,51 €	48 217,47 €	5,68%
70 – produits des services	56 779,58 €	49 810,60 €	5,86%
73 – Impôts et taxes	450 835,55 €	453 166,18 €	53,34%
74 – Dotations et participations	274 406,32 €	284 710,38 €	33,51%
75 – Autres produits de gestion courante	12 564,23 €	9 791,95 €	1,15%
76 – Produits financiers	1,47 €	1,47 €	0,00%
77 – Produits exceptionnels	965,34 €	2 701,94 €	0,32%
042 – Opérations d'ordre	100,00 €	1 182,00 €	0,14%
TOTAL	812 579,00 €	849 581,99 €	100%

Chapitre 013 : il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et maladie professionnelle.

Chapitre 70 : il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (28.822,60€), l'accueil périscolaire (4.598,30 €).

D'autres recettes sont également enregistrées dans ce chapitre, notamment les concessions dans les cimetières (960 €) et la redevance d'extraction des carrières Kleber Moreau (2.992,34 €).

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante est celle de la fiscalité locale.

En 2020, le conseil municipal avait décidé de maintenir les taux comme suit :

Taxe d'habitation 17.20%

Taxe foncière bâti 17.38%

Taxe foncière non bâti 48.37%

La commune a donc perçu 371.184 € en 2020 et 362.466 € en 2019.

D'autres postes de recettes importants : le fonds départemental DMTO - 5.000 habitants pour 57.403,32 €; le fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) pour 24.560 €

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) comprend la dotation forfaitaire des communes qui est essentiellement basée sur les critères de la population et de la superficie (189.433 €), la dotation de solidarité rurale (DSR) (31.413 €) et la dotation nationale de péréquation (DNP) (20.686 €) qui vise à corriger les insuffisances et écarts de potentiel fiscal.

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations sur les impôts locaux ont progressé légèrement, 32.896 € en 2020, (31 007 € en 2019, 31 627 € en 2018, 33 709 € en 2017, 26 762 € en 2016 et 30 594 € en 2015).

La prestation de service de la CAF pour l'accueil périscolaire s'élève à 1.829,16 € en 20120.

[2]

Chapitre 75 : il concerne les autres produits de gestion courante et est constitué pour la commune des encaissements de locations (3 salles et un locatif) et des fermages pour un montant en diminution cette année, due à la crise sanitaire (pas de location de salles des fêtes) et fin du locatif, de 9.791,95 €

Chapitre 76 : Les produits financiers

Pour St-Michel-le-Cloucq, ce sont les parts sociales du Crédit Agricole qui représentent 1.47 €.

Chapitre 77 : il comprend les remboursements des sinistres par les assurances (458,60 €), l'enregistrement des cessions de mobilier et petits équipements non utilisés (1.711,75 €).

Pour 2020, 338,43€ ont été versés sur des créances admises en non-valeur.

Chapitre 042 – il concerne des opérations d'ordre budgétaires d'amortissement.

Les dépenses

Elles se sont élevées à 595.036,99 € sur l'exercice 2020 et se répartissent comme suit :

Chapitres	CA 2019 (pour mémoire)	CA 2020	%
011 – Charges à caractère général	167 789,54 €	161 560,56 €	27,15%
012 – Charges de personnel	297 690,17 €	328 212,96 €	55,16%
014 – Atténuation de produits	27 804,33 €	13 377,42 €	2,25%
65 – Autres charges de gestion courante	53 339,53 €	54 287,99 €	9,12%
66 – Charges financières	10 427,86 €	8 693,81 €	1,46%
67 - Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%
042 – Opérations d'ordre	25 271,50 €	28 904,25 €	4,86%
TOTAL	582 322,93 €	595 036,99 €	100%

Chapitre 011 : il s'agit de dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, chauffage, carburants, fournitures administratives, livres de bibliothèque, fournitures scolaires, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux, contrats de maintenance, primes d'assurance, frais d'affranchissement, téléphone, impôts et taxes payées par la commune...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

La commune emploie 10 agents titulaires repartis en 3 emplois à temps complet et 5,94 emplois à temps non-complet soit 8,94 emplois budgétaires, et des agents ponctuels en cas de remplacement ou d'accroissement temporaire d'activité.

Sur 2020, un agent en arrêt de maladie ordinaire a été payé à plein traitement jusqu'au mois de juillet puis à demi-traitement. Un second agent en arrêt maladie imputable au service a été payé à plein traitement sur l'année complète. Un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite a été remplacé à compter du 1^{er} novembre 2020.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Il s'agit :
- des dégrèvements accordés par délibération du Conseil municipal : dégrèvement du foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs (1.046 €),
- de l'attribution de compensation négative à rembourser à la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée 12.331,42 € réparti part fixe de 7.058 € et une part variable de 5.273,42 : TPU, service autorisation droits des sols et service et ALSH

[3]

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes au:

- versement des indemnités et cotisations des élus pour 43.613 €
- subventions de fonctionnement aux associations pour 3.100 €
- reversement de la subvention de l'Amicale laïque à la Coopérative de l'école pour 1 500 €

Chapitre 66 : Intérêts de la dette

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette et s'élève à 10.278,50 €.

↳ La section d'investissement

Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 563.666,92 € en 2020.

Chapitres	CA 2020	%
10 – FCTVA, Taxe aménagement, Don	274 516,89 €	48,70%
13 - Subventions	237 744,70 €	42,18%
27 - Autres immobilisations financières	450,00 €	0,08%
040 – Opérations d'ordre	28 904,25 €	5,13%
041 - Opérations patrimoniales	22 051,08 €	3,91%
TOTAL	563 666,92 €	100%

Les principales recettes ont été constituées par :

- FCTVA à hauteur de 103.004,32 €
- la taxe d'aménagement à hauteur de 5.051,76 €
- les subventions à hauteur de 237.744,70 € dont :
 - ↳ DETR versée par l'Etat, le solde pour les travaux de l'atelier pour 27.856,50€
 - ↳ Département de la Vendée, versement dans le cadre du CCUT – Travaux de requalifications des espaces publics du centre bourg pour 94.212,61 € et solde du CVT pour les travaux de l'atelier pour 27.090 €
 - ↳ Région Pays de la Loire, versement dans le cadre du Fonds école pour les travaux accessibilité groupe scolaire pour 6.091,20, versement CTR pour les travaux vestiaires foot pour 31.745 €, versement pacte ruralité à hauteur de 48.286,27 €

Les dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 661.917,51 € en 2020 :

Chapitres	CA 2020	%
10 - Dotations, fonds divers et réserves	656,69 €	0,10%
16 – Remboursement emprunts	70 252,22 €	10,61%
040 – Opérations d'ordre entre sections	1 182,00 €	0,18%
041 - Opérations patrimoniales	22 051,08 €	3,33%
Opérations		
101 – Acquisitions diverses	1 624,74 €	0,25%
102 – Bâtiments divers	156 739,65 €	23,68%
103 – Voiries diverses	128 831,45 €	19,46%
106 - PLU	8 293,46 €	1,25%

[4]

108 – Atelier municipal	4 451,41 €	0,67%
109 - Aide habitat	0,00 €	0,00%
110 – Aménagement de la Pagerie	49 600,95 €	7,49%
114 - liaison piétonne bourg - Meilleraie	0,00 €	0,00%
115 – MAM	218 233,86 €	32,97%
116 - Aménagement cimetière	0,00 €	0,00%
TOTAL	661 917,51 €	100%

Les principaux investissements de l'année 2020 ont été les suivants :

Création sanitaire église	9.602,09 €
Travaux accessibilité extérieur du groupe scolaire	130.104,24 €
Travaux de voirie	48.566.04€
- Requalification espaces publics du centre bourg	49.600,95 €
- Construction d'une MAM	218.233,86 €
- Travaux réseau pluvial	58.915,67 €

La commune comptabilise 5 emprunts:

Référence	Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Montant	Date fin	CRD	IRD	Capital remboursé
					au 31.12.2020	au 31.12.2020	
MON24117	21/08/2006	Crédit Local de France <i>Investissements</i>	230 000,00 €	01/09/2021	19 938,85 €	805,53 €	19 164,57 €
8366222	07/05/2013	Caisse d'Epargne <i>Investissements 2013</i>	300 000,00 €	15/06/2028	171 132,63 €	26 349,27 €	19 365,77 €
218502565-1	18/11/2013	CAF de la Vendée <i>Accueil périscolaire</i>	49 568,00 €	01/12/2023	18 588,00 €	0,00 €	6 196,00 €
10001529960	15/10/2019	Crédit Agricole Atlantique Vendée <i>Investissements 2019</i>	220 000,00 €	15/10/2031	202 126,41 €	5 389,24 €	17 873,59 €
10001593661	13/12/2019	Crédit Agricole Atlantique Vendée <i>Maison d'assistants maternels</i>	120 000,00 €	15/12/2034	112 347,71 €	5 115,78 €	7 652,29 €
Total Budget Général :					524 133,60 €	37 659,82 €	70 252,22 €

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) est un ratio qui permet de calculer le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait l'ensemble de son épargne. La capacité de désendettement de la commune est de 1,86 année (l'encours de la dette s'élevant à 524.133,60 € et l'épargne brute à 282.267,25 €) (pour mémoire en 2019 : 2.33 années).

Un indicateur qui augmenterait indiquerait une situation qui se dégrade

Quelques ratios :

Ratios	Valeurs	Moyenne nationale 2018 de la strate
Ratio 1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	425,98	622
Ratio 2 - Produit des impositions directes/population	279,30	337
Ratio 3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	638,37	785
Ratio 4 - Dépenses d'équipement brut / population	427,22	296
Ratio 5 - Encours de la dette / population	394,38	625
Ratio 6 - DGF / population	181,74	152
Ratio 7 – Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	57,97%	44,20%
Ratio 8 - Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	75,01%	88,40%
Ratio 9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	66,92%	37,70 %
Ratio 10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	61,78%	79,70%

[5]